

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 novembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 novembre 2020

2020 DAC 491 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Paulette Sarcey 165, rue Pelleport (20e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 3 novembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Paulette Sarcey 165, rue Pelleport à Paris 20e ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement en date du 2 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Paulette Sarcey 165, rue Pelleport à Paris 20^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici a vécu dans sa jeunesse Paulette Sarcey 1924-2020 Résistante juive, communiste, FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans-main-d'oeuvre immigrée) déportée à Auschwitz en 1943 Chevalier de la Légion d'Honneur. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 100 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2020 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO